

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 05 juillet 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 27/06/2019

Présents : 20

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille dix-neuf et le cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 0

Présents : Jean ARCAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Philippe VIDAL

Votants: 20

Pour: 20

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL

Absents:

Objet: Contrat de ruralité 2019 pour le territoire du Haut Languedoc et Vignobles

Le contrat de ruralité Haut Languedoc et Vignobles a été signé le 22 mars 2017 à Villemagne l'Argentière. Ce contrat a été élaboré en partenariat avec les communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre de notre projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies territoriales.

Pour 2019, l'annexe financière du contrat compte 12 opérations :

- Maison de santé – Commune de Puisserguier
- Passerelle – Commune de Saint-Chinian
- Maison de services communautaire à Cessenon-sur-Orb – Communauté de communes Sud Hérault
- Ad'AP – Commune de Puissalicon
- Aménagement et mise en valeur de l'entrée ouest du village – Commune de La Caunette
- Aménagement du centre ancien – Commune de Gabian
- Atelier de transformation collectif – Commune de Riols
- Mine Simon – Commune de Graissessac
- Aires de camping-cars à Lamalou-les-Bains – Communauté de commune Grand Orb
- Restauration et mise en valeur du site des Moulins de Lenthéric – Communauté de communes Les Avant-Monts
- Aménagement de l'espace castral à Roquessels – Communauté de communes Les Avant-Monts
- Aménagement et mise en sécurité des Moulins à Faugères – Communauté de communes Les Avant-Monts.

Tous les autres dossiers déposés dans le cadre du Contrat de ruralité n'ont pas été retenus au titre de l'enveloppe 2019.

Les crédits d'État mobilisés s'élèvent à 1 786 445 €, répartis de la manière suivante :

Coûts d'opérations	Total crédits État programmés par type de crédits	DETR	DSIL « contrat de ruralité »
5 220 673 €	1 786 445 €	650 539 €	1 135 906 €

Le Président remercie l'assemblée de bien vouloir en prendre acte.

Le Président,
Jean ARCAS

